



## Achat a un membre de sa famille

Par **pepette60**, le **02/03/2011** à **10:55**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires d'un appartement et souhaitons le revendre pour acheter la maison de ma grand-mère.

Mais voilà: ne voulant pas que celle-ci parte en maison de retraite, nous souhaitons qu'elle continue à habiter dans sa maison en lui aménageant le sous-sol, ainsi, nous occuperions le 1er étage et elle le rdc.

Si je fais appelle a vous, c'est pour avoir des renseignements concernant la vente; peut-elle nous vendre sa maison au prix qu'elle souhaite??

Dans l'attente d'une réponse, cordialement,

Par **amajuris**, le **02/03/2011** à **13:42**

bjr,

bien sur vous pouvez racheter la maison de votre grand mère si elle est encore saine d'esprit pour conclure un tel acte en mentionnant dans l'acte de vente que vous lui accordez un droit viager d'usage et d'habitation dans le sous-sol.

le prix réellement payé devra être le prix du marché et non une donation déguisée au détriment des autres héritiers.

cdt